

## **Compte rendu provisoire**

**Comité SIES - 27 janvier 2024**

### **Université Lyon II**

#### **Présent.e.s :**

Membres du Bureau (8) : Francesca Belviso, Maria Pia Depaulis, Fiona Lejosne, Daniela Vitagliano, Barbara Meazzi, Jean-Luc Nardone, Christophe Mileschi, Laura Fournier

Membres de la Tripartite (2) : Frédéric Spagnoli, Alessandro Marignani

Membres du comité (3) : Cristina Vignali, Manuela Spinelli, Elisa Santalena

Non membres du comité mais votant.es (4) : Valeria Tettamanti (Poitiers), Sylvain Trousselard (Lyon 2), Charlotte Moge (Lyon 3), Carlo Baghetti (AMU)

Non Membres du comité : Pascale Budillon Puma, Elise LeclercFlorence Courriol, Diego Pellizzari, Marie Thirion, Sophie Salviati, Sabina Ciminari, Ludovic Fina

#### **Excusé.e.s :**

Armelle Girinon, Sophie Nezri Dufour, Stéphanie Cousinat, Anne-Marie Telesinski (procuration), Tania Collani (procuration)

Soit 19 votant.e.s le matin

\*\*\*

### **Travaux de la matinée**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Barbara Meazzi présente l'ordre du jour et le met au vote.

*Ordre du jour adopté à l'unanimité des présent.e.s*

#### **Compte rendu du Comité de janvier 2023**

*CR du Comité de janvier 2023 adopté à l'unanimité des présent.e.s.*

#### **Compte rendu de juin et juillet 2023 : versions provisoires**

Aucune question ou remarque n'est formulée sur ces comptes rendus. Il est rappelé que, conformément à une décision du Comité de janvier 2023, les versions provisoires seront mises sur l'espace membre du site SIES avant leur adoption. Le caractère provisoire est bien signalé par l'indication en filigrane.

## **Congrès FNAI et Tripartite**

Jean-Luc Nardone et Frédéric Spagnoli étaient présents. Pour rappel, il y a réciprocité car nous-mêmes, nous invitons la FNAI à notre congrès. Un Congrès FNAI regroupe toutes les sections Italien du secondaire. Globalement les retours sont assez négatifs sur la relation aux inspections, le nombre de postes aux concours, etc.

En particulier, durant le Congrès FNAI ont été formulées des préoccupations sur le nombre de postes au CAPES Externe. La Présidence de la FNAI propose une lettre commune FNAI-SIES pour demander plus de postes. L'inspectrice générale y serait favorable. Jean-Luc Nardone propose par ailleurs de solliciter le président du Concours CAPES Externe pour savoir s'il souhaite le signer aussi. C'est aujourd'hui, et pour la dernière année, Yannick Gouchan (Aix-Marseille Université).

Les retours officiels sont que nous avons plus de postes qu'avant en cumulant CAPES réservé, CAPES interne, etc. Mais il est rappelé que ce ne sont pas les mêmes publics : ce n'est que pour le CAPES externe que les candidat.e.s sont les étudiant.e.s de nos formations.

Une discussion s'engage : si on écrit cette lettre, combien de poste demander ? On rappelle la moyenne du nombre de postes ces dernières années : 17 cette année, souvent 20 auparavant. Les chiffres complets ont été donnés au dernier Congrès SIES et se trouvent dans son compte rendu. On pourrait proposer par exemple le double de l'agrégation, soit 25 postes. Pascale Budillon Puma souligne que, au vu des chiffres des dix dernières années, il vaut mieux ne pas se censurer. Il est donc légitime de demander largement (au moins 30 postes) pour essayer d'obtenir au moins une augmentation.

Sylvain Trousselard fait état de cette situation : les IA IPR recrutent à tour de bras des contractuels. Elisabeth Linney (ex IA IPR) à la retraite avait effectivement demandé à Sylvain s'il y avait des étudiants, même non formés, qui pourraient devenir contractuels dans l'académie de Lyon. Le rectorat s'engageait à les former.

Jena-Luc Nardone propose de rédiger un brouillon de lettre au ministère avec la présidente de la FNAI (Sylvie Quenet). Barbara Meazzi propose de contacter d'abord le président du jury du CAPES, avant que le brouillon de lettre ne soit rédigé, avant de savoir s'il souhaite contribuer, voire l'écrire lui-même.

***Décision : Jean-Luc Nardone sollicite le président CAPES pour savoir s'il veut l'écrire ou s'y associer ; s'il ne veut pas, la SIES l'écrira malgré tout, avec la FNAI.***

## **Bilan tripartite 25 novembre 2023 : bilan de la part de Frédéric Spagnoli**

L'IG est venue avec 3 IA IPR. Elle se félicite que tous les concours soient ouverts cette année. L'italien reste la 4<sup>e</sup> langue enseignée à échelle nationale, ce dont elle se félicite toujours.

L'IG a été sollicitée sur la réforme des concours de recrutement qui venait alors juste d'être annoncée par le ministre de l'éducation de l'époque, devenu entre-temps Premier ministre. C'était alors uniquement une annonce du ministre mais l'IG n'avait pas été sollicitée à ce moment-là sur le plan opérationnel. Son avis : de l'actuel CAPES il conviendrait de garder l'entretien de recrutement (même si les autres membres de la Tripartite sont sceptiques par rapport à cette épreuve).

La discussion a surtout tourné autour des AFPI.

L'argument qui pourrait être mis en avant dans la lettre au ministère sur le nombre de postes aux concours est le Traité du Quirinal. Jean-Luc Nardone ajoute qu'il y avait des représentants italiens à la FNAI. Ce dernier précise qu'il a redemandé qui étaient les représentants français sur le Traité du Quirinal, on lui a répondu que c'était secret. Ce traité a été signé en novembre 2021, et il y a bien un volet éducation / jeunesse, mais on n'en sait pas plus.

Maria Pia De Paulis souligne qu'il faut évidemment penser au plus pressant avec ce courrier ; mais rappelle par exemple que dans la refonte des Masters en cours à la Sorbonne Nouvelle la VP CFVU a indiqué que, selon elle, le MEEF était destiné à disparaître puisqu'il y aurait embauche à la sortie de la Licence. Jean-Luc Nardone confirme que c'est ce qui est pré-annoncé dans la réforme envisagée : entrée dans la filière « éducation nationale » à la sortie du bac ; ou à la sortie de la Licence. L'intérêt pour le ministère est de garantir que les étudiants entrent dans une filière destinée à un enseignement et y reste. On revient sur un modèle plus proche des Ecoles Normales / IUFM.

Le risque pour nos filières est que la filière « éducation nationale » nous fasse concurrence ; la discipline sera une sorte d'annexe. Jean-Luc Nardone indique ici le lien avec les revendications de l'IG sur l'épreuve « entretien » au concours. Il rappelle que l'EN tente à tout prix de tendre vers une bi-disciplinarité des enseignants, sur le modèle histoire-géographie par exemple. Maria Pia De Paulis ajoute que cela aurait donc un impact sur la qualité de la formation. De plus, au niveau de nos formations, il y a un risque réel pour les Masters donc, si ce n'est les Licences. Charlotte Moge précise que les effectifs Licence sont en baisse effectivement à Lyon 3. D'autres collègues confirment un même phénomène d'érosion dans leur université. Sylvain Trousselard précise toutefois que les collègues d'autres langues peuvent connaître les mêmes problèmes en réalité. L'érosion se vérifie ailleurs.

Elise Leclerc demande si on dispose d'une échéance pour la mise en œuvre de cette réforme des concours ? Peut-être même basée sur l'expérience des précédentes réformes ? Jean-Luc Nardone répond qu'ils annoncent qu'ils veulent faire vite mais que la faisabilité est questionnable.

Jean-Luc Nardone ajoute que, par ailleurs, au Congrès de la FNAI il y avait deux éditeurs italiens qui présentaient des manuels du secondaire, qui pourraient par exemple venir à notre Congrès. On en reparlera dans le point consacré au Congrès 2024 (il s'agit de Edilingua et Alma edizioni). Maria Pia De Paulis et Barbara Meazzi soulignent qu'il est nécessaire que soient présentés des manuels garantissant une adaptabilité pour le public universitaire. C'est possible mais il faudra bien le spécifier. L'équipe organisatrice du Congrès indiquera à Jean-Luc la date et l'horaire identifiés. Charlotte Moge souligne qu'ils ne peuvent pas vendre sur place, mais qu'ils peuvent probablement présenter les volumes.

Enfin, Frédéric Spagnoli évoque le fait que les mandats Tripartite arrivent à échéance pour Alessandro et lui. Il précise qu'il avait pris cette responsabilité parce qu'il était responsable à l'époque du Master MEEF. Or il n'a plus le Master MEEF à Besançon, donc il serait peut-être souhaitable de faire appel à quelqu'un d'autre. Alessandro en revanche a indiqué son souhait de poursuivre.

Barbara précise que c'est la même situation à Nice : il n'y a pas de préparation Agreg, Capes, etc. (même l'Agreg interne). C'était considéré comme non-soutenable (notamment car il faut

qu'ils aient 7 inscrits avant l'été, or pour l'interne les collègues du secondaire s'inscrivent beaucoup plus tard). Ils pourraient proposer la préparation à l'interne sous la forme d'un parcours similaire à un DU. Ce serait juste une formation « préparation au concours ». Problème : il faudra que ce soit auto-financé. Cela pourrait être réaliste si c'était éligible à la formation continue : or, le Rectorat considère que les cours qu'il dispense suffisent.

### **Point Campagne 2023**

On complète les informations échangées dès juin dernier sur les recrutements dans le cadre de la campagne 2023 :

- Poste de PU à Nancy : Antonio Montefusco
- Poste de MCF à Chambéry : Moreno Savoretti
- Poste de MCF en LEA à la Sorbonne Nouvelle : Francesca Belviso
- Poste de MCF à Besançon : Anna Éleanor Signorini Godebert
- Poste de PRAG à Montpellier : Alessandro Marignani

Pour ce qui relève du repyramidage en section 14, on a collecté les informations suivantes :

- Nice : Jean-Pierre Darnis
- Nantes : Catherine de Wrangel
- Lyon II : Sylvain Trousselard
- Avignon : Laurent Lombard
- Lille : Camilla Cederna

Jean-Luc Nardone explique que la ministre Retailleau est venue à une réunion plénière du CNU, elle a eu un discours très favorable au repyramidage et aux primes ; mais au contraire très défavorable aux nouveaux recrutements puisque cela coûte beaucoup plus cher.

La question qui se pose avec la mise en place du repyramidage, comme le souligne Charlotte Moge : l'effet du repyramidage est-il attaché à la personne ou bien le support devient-il celui d'un PR ? Les informations à ce sujet semblent contradictoires. Barbara Meazzi indique que, a priori, chaque université en fait ce qu'elle veut. C'est le principe de la LPR. En cas de départ à la retraite, à Nice ils ne touchent pas aux supports des EUR : on leur laisse la maîtrise des postes. Quand quelqu'un part à la retraite, la première année est une année blanche (heures complémentaires), la deuxième année ils ont un ATER s'ils en font la demande et la troisième année ils font une demande de poste de MCF et elle doit être justifiée par rapport à un projet de recherche, etc. Mais ça se joue au niveau de l'UFR pour la réouverture du poste, en fonction des orientations etc. Peu importe que ce soit un poste PR ou MCF. Jean-Luc Nardone ajoute que cela va dépendre des équilibres entre PR et MCF localement et de la présence dans les instances. Dans certains départements les PR se retrouvent de fait en surnombre. Sylvain Trousselard annonce que la présidente de Lyon II va venir cet après-midi, on lui demandera ce qu'il en est.

### **Campagne 2024**

Ont été identifiés les postes suivants :

- Chambéry : un poste MCF LEA (double transformation d'un support PRCE FLE et MCF italien)
- Sorbonne Nouvelle : MCF Moyen-Âge (un départ à la retraite)
- Grenoble : MCF LEA ; un repyramidage section 14
- Toulouse : repyramidage section 14 + 7
- Nice : MCF 26-2 (poste à conditions : PRAG + Docteur + ancienneté d'au moins 3 ans). Il s'agit d'un accompagnement dans la promotion de collègues. Période : XX<sup>e</sup>, LLCER-LEA
- Un poste PR à Aix en 46-3, a priori section 14 mais destiné à un.e italianiste (10 ans d'ancienneté ; ouvert en interne et externe)
- Bordeaux : un poste MCF art-culture-civilisation Italie contemporaine.
- Lille : a priori le poste de MCF est encore gelé cette année
- CAEN : un PRAG a été recruté pour la rentrée 2024

Les campagnes de PRAG ont été anticipées pour éviter que les rectorats puissent s'opposer au recrutement des collègues titulaires de concours EN.

### **Congrès Mondial des Italianistes**

Idée lancée par Silvia Tatti (présidente ADI), qui a contacté les différents représentants des associations des italianistes dans le monde. Donc Andrea Fabiano de la Société des Etudes Italiennes, Paris IV et Silvia Contarini, Présidente de l'AIPI sont aussi sollicités.

Le congrès aura lieu les 3 et 4 juillet 2024. Comme le congrès s'approche, il fallait s'engager sur l'animation de tables-rondes et Barbara Meazzi a proposé un sujet : une table ronde autour des auteurs les plus étudiés dans chaque pays, et donc ce qui y fait le canon. Théoriquement ce ne sera pas Barbara puisqu'elle ne sera plus présidente. Mais elle va faire une inscription neutre fin janvier pour garantir une place à la SIES.

Un autre point commun qui intéresse nos différentes sociétés : la relation des universités avec les instituts, ambassades, consulats etc. La plupart des collègues se plaignaient du fait qu'il y ait peu de soutien de ces représentants des autorités italiennes partout dans le monde. Barbara Meazzi rappelle que, quand elle était présidente de la SIES, elle sollicitait l'ambassadeur mais elle avoue qu'il l'avait toujours un peu ignorée.

Le Congrès ADI impliquera le MAE et le Ministère italien de la Recherche.

Barbara Meazzi demande à ce qu'on accepte sur le principe le fait qu'elle s'inscrive mais qu'elle se retirerait au profit de la nouvelle présidence à l'issue du Congrès de mai. Barbara s'engage toutefois à aller sur un mandat de la SIES si jamais la nouvelle présidence ne pouvait pas.

### **Présentation nouveau site SIES**

L'adresse n'a pas changé <https://www.sies-asso.org/>

Laura Fournier Finocchiaro commence par proposer que l'on félicite et remercie l'équipe qui y a travaillé avec elle : Armelle Girinon (qui s'excuse ne pas pouvoir être présente aujourd'hui, c'est elle toutefois qui a impulsé la recherche du développeur, la réflexion et l'arborescence du

nouveau site), Élise Leclerc (qui a aidé notamment grâce à ses connaissances de la programmation informatique) ; Daniela Vitagliano ; Marie Thirion ; Élise Varcin a également travaillé sur les cartes.

Le nouveau site met bien en évidence les 2 cartes. La carte des formations a été ajoutée au nouveau site. À cette carte sera ajoutée en 2024 l'information sur les doctorats. Cette carte des formations sera très utile pour la période Parcoursup qui s'ouvre, afin de favoriser l'identification de nos formations italianistes.

Le nouveau site donne plus de visibilité aux événements. À noter toutefois, les événements sont classés par date d'entrée dans le site et non par date d'événement : il faut tout de suite choisir la bonne catégorie car on ne peut pas la modifier une fois le formulaire rempli.

Lors du passage de l'ancien site au nouveau, les pièces jointes ont été perdues. C'est regrettable mais il aurait été trop long et fastidieux de reprendre les fichiers, un par un.

Il est rappelé l'importance d'ajouter, dans les annonces, les informations concernant les soutenances de thèses et d'HDR.

Enfin, le site contient une nouvelle page : les « Ressources ». Un exemple : les catalogues de bibliothèque, les bases de données, etc. Il est possible de compléter la liste en demandant aux webmestres. Sinon, on peut aussi proposer sa ressource sous la forme d'une annonce.

La liste des correspondant.e.s peut être utile à consulter. Merci de signaler toute nécessité de mise à jour.

La question d'un module de paiement en ligne s'est posée ; mais comme on veut que les informations transitent par la trésorerie, on a évité de l'ajouter. Francesca Belviso rappelle qu'il est préférable d'effectuer un virement au lieu de payer par chèque.

Il y a aussi une page « contact » car cela évite que le/la webmestre soit systématiquement sollicité.e.

Comme précédemment, il faut être membre SIES pour insérer une annonce. Évidemment les correspondant.e.s locaux peuvent relayer les annonces de leurs collègues. On rappelle que ce n'est pas à le/la webmestre de charger une annonce, son rôle est juste de les valider. NB : il n'est pas possible de publier une annonce vide.

La newsletter sera mise en place sous peu les mardis. On a proposé que l'on conserve le lien avec Altritaliani dans la signature.

Il n'y a que les administrateur.trice.s du site qui peuvent créer des membres (webmestres, trésorier.e.s). La mise à jour est en cours pour intégrer les adhésions effectives 2023. On rappelle en effet que, du point de vue des adhésions, il y a toujours un décalage en faveur de l'intéressé.e : on garde ses bénéfices jusqu'au Congrès de l'année N+1. Si au moment du Congrès l'on n'a pas réglé son adhésion, on perd le statut membre sur le site. Bien évidemment, dès que la cotisation est réglée (même après le congrès) et que la trésorière aura été prévenue, le statut membre sera à nouveau actif.

Sabina Ciminari prend la parole pour demander de ne pas alourdir la charge des correspondant.e.s (par exemple sur la saisie d'annonces pour des collègues). Elle en profite pour s'excuser de ne pas être là cet après-midi.

Les secrétaires clarifient par ailleurs le principe de la carte de la communauté des italianistes : la mise à jour est uniquement annuelle. On collecte les informations en janvier puis on met à jour la carte en février. Il n'y a qu'une seule mise à jour par an, d'où la nécessité de collecter toutes les informations dans un seul et même tableau.

\*\*\*

### **Travaux de l'après-midi**

Ouverture des travaux à 14h45.

16 votant.e.s l'après-midi

#### **Bilan Financier SIES (voir annexe)**

Francesca Belviso rappelle qu'il s'agit de son avant-dernier bilan puisque son deuxième mandat comme trésorière arrive à échéance à la prochaine AG. Elle rappelle que la grille tarifaire n'a pas changé. En plus des adhérents par catégorie, elle signale 2 membres bienfaiteurs.

Depuis 2022 nous ne sommes plus à la Banque Postale mais au Crédit Mutuel ce qui a facilité la tâche (un seul gestionnaire). Dans l'immédiat, en passant au Crédit Mutuel nous avons perçu des intérêts sur l'année 2023 ; on nous rembourse des frais bancaires dans le cadre d'un crédit d'Etat accordé pour favoriser le tissu associatif.

Compte courant : solde créditeur de 7 183,14€ (source essentielle : les cotisations)

Livret bleu : solde créditeur 15 437, 26€

Le fait de passer au Crédit Mutuel nous a permis de cotiser 437 euros d'intérêts sur l'année 2023.

Chiffres 2023 : 122 cotisations (dont 24 membres non titulaires, 12 membres nouveaux, 2 bienfaiteurs).

Rappel des chiffres de l'adhésion sur ces dernières années : une baisse en 2020, 2021 et 2022 sûrement à contextualiser avec l'épisode Covid.

Les dépenses en 2023 ont concerné essentiellement le renouvellement du site Internet : nous avons prévu une enveloppe de 6000 € et nous en avons dépensé 4000.

À noter que, en 2024, il y aura des dépenses liées à la plateforme hôte.

Laura évoque un autre sujet de dépense même si on est encore en phase de négociation : un devis a été demandé au développeur pour voir s'il ferait aussi la maintenance du site. La

tâche est celle de l'assistance-dépannage ; du maintien d'une version de travail opérationnelle (par exemple en cas de mises à jour), en cas de mises à jour que les webmasters ne peuvent pas effectuer. Le forfait proposé par le développeur semble élevé (de l'ordre de 580€HT par an), mais une discussion s'engage. Barbara Meazzi précise que selon elle le tarif n'est pas très élevé car son Laboratoire paye nettement plus pour ce type de service. Elle demande si cela pourrait inclure aussi un travail sur le référencement ce qui permet par exemple aux sites des laboratoires d'avoir une bonne visibilité dans les moteurs de recherche. Elise Leclerc précise que le fait d'avoir gardé la même adresse de site fait qu'on garde le même référencement et donc qu'on bénéficie des nombreuses années d'existence du site SIES.

Sylvain Trousselard souligne que ce travail de maintenance serait une garantie, et donc aussi un souci en moins pour le/la webmestre.

***Mise au vote du forfait maintenance avec Romain Guillo : proposition adoptée à l'unanimité moins un NPPV.***

### **Congrès 2024 à Paris (Sorbonne Nouvelle)**

Dates pré-annoncées : 23-25 mai 2024

Organisation proposée sur les 3 jours : jeudi Journée d'études, vendredi et samedi AG.

Se pose tout d'abord la question des lieux. Il faut notamment envisager un lien, même symbolique, avec les institutions italiennes de Paris. L'IIC (Istituto Italiano di Cultura) pourrait être envisagé mais on souligne qu'il y a un problème politique lié au contexte gouvernemental italien ; par ailleurs se pose le problème de l'accessibilité des locaux. À la Maison de l'Italie, nous avons de bonnes relations, mais il y a aussi un problème potentiel d'accessibilité des locaux le samedi. La Sorbonne Nouvelle dispose aussi d'une Maison de la Recherche dans le Quartier latin : on peut aussi envisager d'y utiliser la salle Athéna (environ 50 places). Francesca Belviso propose qu'elle soit utilisée au moins pour la JE.

La Sorbonne Nouvelle dispose par ailleurs d'un campus important et de très beaux (et nouveaux) locaux. D'ailleurs, si on concentre tout sur le site de la SN, on simplifie la logistique et aussi la gestion des réservations traiteur. La réponse des participants au Comité propose de se simplifier la vie sur les lieux et d'éviter de s'éparpiller.

Maria Pia De Paulis présente la participation de la Sorbonne Nouvelle (département d'Etudes Italiennes et Roumaines et laboratoire de recherche LECOMO) et précise qu'ils ont fait rentrer la préparation du Congrès dans les activités scientifiques bi-annuelles de la commission de la recherche, qui a financé ainsi la Journée d'études. La SN s'engage donc à mettre à disposition des participant.es : les locaux, les pauses cafés, les repas des trois midis (buffets déjeunatoires). On propose que le premier soir le dîner soit à la charge de chacun.e ; le deuxième soir, le dîner sera pris en charge. Pour le 3è jour vérifier la nécessité d'un buffet du déjeuner.

Pascale Budillon Puma présente les projets pour la journée d'études qu'elle co-organise avec Laurent Baggioni. Pour rappel, il s'agit d'un hommage à Jacqueline Brunet à l'occasion des dix ans de son décès. Le programme est en cours de construction : environ 30 personnes contactées, 20 ont répondu positivement mais doivent confirmer leur présence.



Il s'agira de différents types d'intervention : des témoins de sa vie (anciens collègues et étudiant.e.s) sous forme de table-ronde ; ce qui avait été espéré, une demi-journée par des jeunes linguistes, n'aura pas lieu à cause du peu de réponses en ce sens. En revanche la linguistique sera bien représentée par des collègues plus avancé.e.s dans leur carrière. Le programme prévoit à ce stade : la matinée, un témoignage sur la vie et carrière de J. Brunet ; l'après-midi, des communications.

Une courte discussion s'engage sur le programme et le choix du jour de la journée d'études.

Jean-Luc Nardone souligne qu'il convient maintenant de dessiner un premier ordre du jour provisoire de ces 48h de Congrès pour les répartir au mieux, et préciser ainsi la date de la JE.

*À 16h nous recevons la visite de la présidente de l'université de Lyon II, Mme Nathalie Dompnier, qui se réjouit d'accueillir la SIES qui contribue au maintien du plurilinguisme, pour lequel se bat aussi Lyon II.*

*Nous en profitons pour lui soumettre une question qui avait été posée le matin : les postes de personnes ayant bénéficié du repyramidage sont-ils remis au concours en PR après leur départ à la retraite ? Elle nous précise que la réponse est simple : les universités font comme elles veulent. En effet, maintenant on ne raisonne plus en termes de supports de poste mais de masse salariale globale.*

### **Proposition d'ordre du jour pour le Congrès 2024**

**Judi en journée** – besoin : une seule grande salle

Journée d'études hommages à Jacqueline Brunet

**Vendredi matin** – besoin : une seule grande salle

9h-9h30 Café de bienvenue

9h30-10h30

- rapport moral (il est décidé que les trois président.e.s par *interim* fassent un bilan commun) ; bilan financier
- appel pour élections
- présentation du site (sinon après-midi)

10h30-11h30

- partage d'expériences projets recherche et AAP

Barbara Meazzi rappelle qu'elle avait fait une proposition sur les projets de recherche (ANR, projets européens, etc.), et qu'il ne s'agirait pas seulement d'une discussion de manière informelle.

11h30

- visite des représentants de l'université et des autorités
- puis cocktail et buffet déjeunatoire

La présidence de la SIES invitera, en accord avec les organisateurs de la Sorbonne Nouvelle :

- président université (et VP CFVU)
- recteur
- ambassadeur
- Comites
- IG
- Ministre
- Présidence FNAI, ...

14h

- point recrutements (ils seront en cours)

- discuter la proposition d'insérer une question sur l'art à l'agrégation
- pause

- élections à partir de 15h30

Fin d'après-midi : élections

**Samedi matin** – besoin : 1 seule grande salle + 2 petites salles

Accueil café

10h-11h30

3 ateliers en parallèle, avec captation à prévoir pour les 2 ateliers agrég. Jean-Luc Nardone rappelle qu'il peut y avoir aussi un atelier LANSAD. Fiona Lejosne propose que l'on mette une captation sur le site dans la partie membres. Laura Fournier-Finocchiaro rappelle qu'en 2020-21, il y a eu des captations qui ont été chargées sur la Clé des langues.

11h30-12h30

Jean-Luc Nardone, proposition : faire ici la discussion sur l'ajout d'une question au concours. Un débat s'engage : proposer 5 questions ou associer une question sur l'art à la question sur la littérature ? Il y a des collègues qui pourraient assurer la préparation dans tous les départements ? Il y a une enveloppe budgétaire ? B. Meazzi propose que l'on en discute au congrès.

14h

Tripartite

CNU

Enfin, il est souligné que deux autres questions avaient été identifiées au Congrès 2023 et devraient être ouvertes à la discussion lors du Congrès 2024 :

-procurations : qui vote, seules les personnes présentes ? Le problème est du manque de clarté sur les procurations dans nos textes. Il est proposé que ce soit mis comme sujet de débat au prochain Congrès.

-paiement des cotisations : paiement par l'adhérent.e ou possibilité de prise en charge (laboratoire, département, etc.)

À mettre au débat de la prochaine AG, donc : faut-il réviser les statuts sur ces 2 points ? C'est-à-dire sur procurations et adhésions (possibilité de faire payer par des institutions). On propose que le Comité du jeudi soir puisse être l'occasion de formuler des propositions à présenter en AG.

***Sur la base de ces présentations, le Comité valide les deux propositions :***

- ***La journée d'études aura lieu le jeudi***
- ***Pas de changement de lieux d'un jour à l'autre ; sauf si la Maison de la Recherche est disponible le jeudi pour la Journée d'études [confirmé entre-temps]***

D'autres éléments doivent être pris en compte pour la journée d'études : quel défraiement prévoir ? (transports, hébergement) Sylvain Trousselard propose d'établir un forfait de défraiement. Pascale Budillon Puma précise que la majorité seront des habitants d'IDF. On parle peut-être de 4-5 personnes pour lesquelles une prise en charge serait nécessaire. Barbara Meazzi propose que l'on ne défraie que celles et ceux qui communiquent. Jean-Luc Nardone suggère que la SIES contribue à hauteur d'une somme globale que les organisateurs gèreraient ; mais avec des règles : par ex. une seule nuit ; maximum 250€ par personne transport et

hébergement, etc. Christophe Mileschi rappelle qu'il existe une solution pour le logement : penser à la « foresteria » de la Maison de l'Italie. Barbara Meazzi propose l'attribution d'une enveloppe globale de 1500€. Si jamais les organisateurs de la journée d'études ne pensent pas que cela suffise, ils pourront revenir vers le Comité. Christophe Mileschi rappelle aussi le fait que les collègues en poste sont incités à financer leur propre déplacement via les financements de leurs laboratoires.

Christophe Mileschi propose par ailleurs de solliciter l'université de Besançon pour une contribution dans la mesure où Jacqueline Brunet était là-bas à la fin de sa carrière. Frédéric Spagnoli se renseigne.

***L'enveloppe de 1500€ est mise au vote : proposition adoptée à l'unanimité.***

### **Informations CNU**

Jean-Luc Nardone revient sur la venue de la ministre lors de la réunion de la Commission Permanente CNU : elle a clairement fait comprendre que les primes et promotions internes sont largement favorisées par rapport aux recrutements. Barbara Meazzi expose le principe de la chaire de professeur junior (5 ans en CDD, transformable en PR si le collègue passe son HDR entre temps). À Nice et à Lyon 2 les conseils se sont exprimés contre l'adoption des chaires, bien qu'il s'agisse du seul moyen pour une création de poste.

### **Rappel concernant la carte interactive**

En ce qui concerne les tableaux de chaque département que l'on envoie à peu près au mois de décembre-janvier : il faut penser à identifier les modifications, selon les indications fournies par les secrétaires dans leur mail (format>background ou arrière-plan>changer la couleur>save ou enregistrer). En effet, seules les modifications signalées seront saisies. À noter que la mise à jour de la carte interactive n'est faite qu'une fois par an car c'est un travail assez chronophage, qui nécessite une saisie manuelle.

### **Présentation de l'adressier 2024**

A été choisie pour la couverture de l'adressier une photo de Goliarda Sapienza, dont on célèbre les 100 ans de la naissance.

### **Pour rappel, en vue des élections en mai, les postes vacants en 2024 :**

- Bureau : trésorier.e (Francesca Belviso a fait 2 mandats) ; président.e ; deux vice-président.e.s ; webmestre ; secrétaire (Daniela Vitagliano a fait 2 mandats)
- Comité : 3 postes vacants
- Tripartite : 1 poste vacant

Compte rendu rédigé par Fiona Lejosne et Daniela Vitagliano



**BILAN FINANCIER**  
**Trésorerie SIES**  
**Comité de Lyon**  
**2024**

**Adhésions et état des comptes**

Comme de coutume, Je souhaiterais vous présenter le bilan de cette année 2024 en vous rappelant tout d'abord quelques informations pratiques essentielles. Les cotisations sont les seules recettes de la SIES. La grille tarifaire des cotisations annuelles, adoptée lors du congrès de Clermont-Ferrand de 2015, est la suivante :

-35€ pour<sup>[SEP]</sup> les enseignants titulaires du Supérieur ou détachés dans le Supérieur (PR, MCF, PRAG, PRCE, enseignants en CPGE) ou les enseignants titulaires du Secondaire (ayant enseigné ou enseignant encore à l'Université) à la retraite ;

- 15€ pour les non-titulaires du Supérieur et du Secondaire (ATER, lecteurs, vacataires) ou les doctorants ;

- 50€ (et plus) pour les membres bienfaiteurs.

- adhésion gratuite pour les docteurs au chômage ayant déjà cotisé à la SIES (joindre<sup>[SEP]</sup> un justificatif).

Depuis juillet 2022, les comptes de la SIES ont été domiciliés au Crédit Mutuel (agence Paris-Gobelins) où le compte courant affiche un solde positif de **7183,14€**.

Le livret bleu présente en revanche le solde de **15437,26€**. Comme vous le verrez, le livret bleu nous a permis d'obtenir 437€ d'intérêts sur l'année 2023.

Au 31 décembre, on compte 122 cotisations dont 24 venant de membres non titulaires, 12 de membres nouveaux et 2 membres bienfaiteurs (Laurent Baggioni et Jean-Luc Nardone que je remercie au nom de la SIES).

Or, comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler lors du dernier bilan financier présenté au congrès de Grenoble, alors que le nombre d'adhésions a augmenté entre 2016 et 2018, on a assisté à un infléchissement sensible lors des 4 derniers exercices (100 en 2020, 141 en 2021, 92 en 2022). Mais une nette reprise semble caractériser cette dernière année puisque nous passons de 92 à 122 donc nous avons pu enregistrer 30 adhésions supplémentaires.

**Recettes et dépenses**

Au 31 mai 2023 les recettes s'élèvent à **3730 €** (pour ce qui est des cotisations).

Les dépenses comprennent les frais engagés lors du comité de janvier à hauteur de **1425€** (**1079€** euros de remboursement des frais de déplacement pour les membres du bureau+ **190** euros de frais de bouche + **156€** remboursement des frais de déplacement pour la FNAI de notre collègue Frédéric Spagnoli). À cela il faut ajouter un remboursement des frais du congrès de Grenoble à hauteur de **612,55€**. **Frais Journée jeunes chercheurs: 279,75 €**  
**Frais FNAI : 270,29€**

**Frais renouvellement site: 2764,80 € (40% d'acompte réglé)**



Charges courantes : les frais pour l'hébergement du site (Hostpapa) à hauteur de **47,81€**. Enfin, les frais bancaires qui s'élèvent **100,71€**. Bien qu'il y ait eu une légère augmentation des frais bancaires (de 10,89 à 11,19€ par mois) les frais bancaires sont moindres car le Crédit Mutuel nous a offert trois de gratuité, suivant une nouvelle politique de soutien aux associations.

Le total des recettes acquises s'élevant à **3730 €** et les dépenses s'élevant à **5500,91€** le bilan de la SIES affiche un déficit égal à - **1770,91€**. Il faudra donc rester vigilant en 2024 en essayant surtout de mener une campagne d'adhésions importante car nous allons devoir faire face à des frais importants (règlement de la facture de renouvellement du site+ frais du comité de Lyon et du congrès de Paris).

Je termine ce bilan en rappelant que le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de faciliter les opérations d'encaissement à l'aide du bulletin de cotisation téléchargeable sur le site.

Francesca Belviso  
*Trésorière*